



Cette dernière lettre de l'année aura mis du temps à sortir ! Il faut en convenir, le mois de juin a été particulièrement riche en rebondissements, pas tous très agréables.

Reprenons le cours du temps...

Nous décidons de rencontrer la propriétaire le 30 mai. Nous sommes à 3 mois de la fin de notre bail et c'est la date butoir pour annoncer notre décision de quitter ou rester dans la maison. Lors de notre dernière rencontre, la propriétaire souhaitait augmenter de 5000 birrs (soit +70 %) notre loyer. Étant donné qu'un de ses fils avait la main baladeuse, elle a consenti n'augmenter le loyer que de 2000 birrs. Pour votre information, nous payons un gardien 600 birrs par mois et un personnel administratif au lycée tourne vers les 2000 birrs.

La propriétaire arrive accompagnée de sa fille non sans un retard certain. De notre côté, nous avons appris à être prudents. Nous sollicitons des amis qui

seront nos témoins. Nous commençons la négociation pour réclamer notre dû, à savoir le remboursement des sommes engagées pour entretenir et mettre à niveau la maison (changer les toilettes, les prises électriques, etc.). Chaque fois que nous abordons les problèmes d'argent, la propriétaire fait celle qui a mal à la tête et ne comprend plus rien. Bien sûr, malgré ses promesses, elle n'a pas l'argent. Nous décidons alors de ne pas renouveler le bail. Un nouveau bras de fer s'engage : lui faire signer un papier selon lequel elle reconnaît que nous lui avons signifié, dans les délais, notre volonté de quitter la maison. L'affaire devient à ce moment-là surréaliste. Elle refuse de signer le document dactylographié. Nous avons bien du mal à lui faire comprendre que sa signature n'est là que pour attester qu'elle a bien pris connaissance de notre décision. Finalement, après une longue discussion, elle accepte de signer un papier, identique au précédent dans son contenu, mais écrit à la main, sous ses yeux. C'est signé, OUF !

Nous avons une nouvelle maison en vue, ce n'est pas grave si nous perdons cette dernière. Pour y parvenir, Aude a dû en visiter 27 tout de même.

Nous sommes la semaine du 1er au 6 juin. À cet instant, nous avions planifié de déménager entre le 15 et le 30 juin. Doux rêve que de croire que notre plan pouvait se dérouler normalement.

Hervé débute son mois de juin sur les chapeaux de roue. Cette période d'examens est la plus chargée de l'année. Pour couronner le tout, le lycée accueille une manifestation « mondiale » (à l'échelle des établissements du réseau de la Mission laïque française). Des invités de marque sont présents. Le mercredi 4 juin Hervé est de sortie. Il rentre à la maison aux environs de 23 h 30. Le gardien ouvre le portail. En sortant de la voiture, Hervé est interpellé par l'homme à la machette. Il lui tend une enveloppe en précisant « for missié, no madam' ». Diantre, quel est cet étrange mystère ?

Une fois installé au lit, Hervé attaque la lecture du document. C'est écrit par un écrivain public dans un anglais très approximatif. Il faut faire une dizaine de lectures à haute voix pour comprendre la teneur du propos. Pour résumer, le texte dit qu'Hervé n'est pas le patron à la maison. Le chauffeur profite du lundi soir, quand Léo joue au football, pour aller dans la chambre avec madame. Le gardien de jour est au courant et il est acheté pour se taire. Que du bonheur !

Aude entre dans une colère noire et ne peut pas s'empêcher de sortir en pleine nuit pour prévenir le gardien qu'il sera convoqué le lendemain matin à 8 heures.

Le lendemain matin, à 8 heures ; Aude rassemble le personnel au complet. Les gardiens, la mamité et le chauffeur attendent dans le jardin. Aude arrive avec l'Ipod pour enregistrer la conversation. Ils sont tout sourire, ils prennent le boîtier blanc pour un appareil photo. Aude sort la lettre, en fait la lecture. Les uns se décomposent, les autres font les innocents. Il y a de la rupture de contrat dans l'air.

Le gardien, auteur présumé de la lettre (avec la complicité de la mamité), se défend en justifiant ses propos en rapportant qu'Aude est le Diable et que Dieu punira les coupables. Nous adorons.

Compte tenu de la situation, nous décidons d'accélérer le mouvement. Le chauffeur nous trouve un camion à plateau et 3 gars. Nous déménagerons le dimanche 8 juin. L'opération sera menée dans le plus grand secret. Ni la propriétaire, ni la mamité et ni le gardien ne doivent savoir où est notre nouvelle maison.

Le dimanche 8 juin, le camion arrive. En 2 allers-retours et 3 heures plus tard, l'essentiel est transféré. Nous pouvons prendre possession du nouveau logement. Tout cela est mené en absence de la mamité et du gardien délateur.



À leur arrivée le lundi matin, ils ont découvert une maison vide et n'ont pas réalisé qu'ils venaient d'être licenciés de fait.

Pour écourter les galères, nous décidons de rencontrer la propriétaire, la mamité et le gardien le samedi 14 juin pour tout solder.

Le gardien est devenu à moitié fou en secouant la voiture dans laquelle s'étaient réfugiés les enfants, la mamité demande des indemnités exorbitantes et la propriétaire refuse de payer notre dû.

Eh bien, vous n'allez pas nous croire, mais tout est rentré dans l'ordre ! Il faut préciser qu'Hervé a sollicité le démarcheur du lycée, personne connaissant bien les rouages de la société éthiopienne dont la présence physique peut calmer les esprits les plus échaudés.

Le gardien accepte son licenciement, sans indemnité... de peur que nous portions plainte. La mamité accepte également son sort, car elle nous devait encore pas mal d'argent (avance consentie pour qu'elle puisse se soigner les dents). Quant à la propriétaire, une fois menacée de signalement auprès des services fiscaux pour les loyers perçus, elle est devenue nettement plus coopérative. Au point qu'elle a payé toutes les factures en suspend (eau, téléphone, électricité...) ! Pour clôturer la fête, elle a repris possession des clés et a signé un document attestant qu'elle devient pleinement responsable de la maison. Nous sommes libérés et c'est avec un immense soulagement que nous regagnons notre nouveau logement.

Entre temps, Hervé a perdu l'usage de son ordinateur portable. En effet, il l'a utilisé lors d'une manifestation au lycée. C'était un jour sans courant où un nouveau générateur est mis en service. L'alimentation de l'ordinateur n'a pas apprécié un petit coup de 400



Le nouveau salon

n'est pas un gardien de foot ! Du coup, le gardien de jour adapte son service et assure la sécurité de la maison.

Vendredi 20 juin 2008, nous décidons d'inviter le staff de direction à la maison pour fêter le nouveau logement. Nous en profitons, car nous avons du courant ce soir-là. C'est l'occasion de faire une bonne fondue.

En arrivant à la maison, Hervé trouve Aude fort énervée, à juste titre. Des ouvriers chargés de nettoyer le jardin ont dû abattre un arbre. Aude les a prévenus de prendre garde à ne pas faire tomber l'arbre sur le toit. Bien sûr, c'est ce qui est arrivé. L'arbre est entre le jardin et le toit. Jusque là, pas de dégât. C'est en voulant le retirer qu'ils ont arraché le tuyau qui mène du réservoir au cumulus situé sur le toit ! Bilan, l'eau coule à flots et cela semble faire rire les ouvriers. C'est là qu'Aude est entrée dans une colère noire. Elle les invective de colmater la fuite, y compris avec leurs doigts. C'est ce qu'un ouvrier tente, mais signale que son doigt est trop petit. Cette réaction décuple la colère de madame et Aude leur demande de boucher le trou avec un bout de bois. Notre propriétaire, de passage dans le

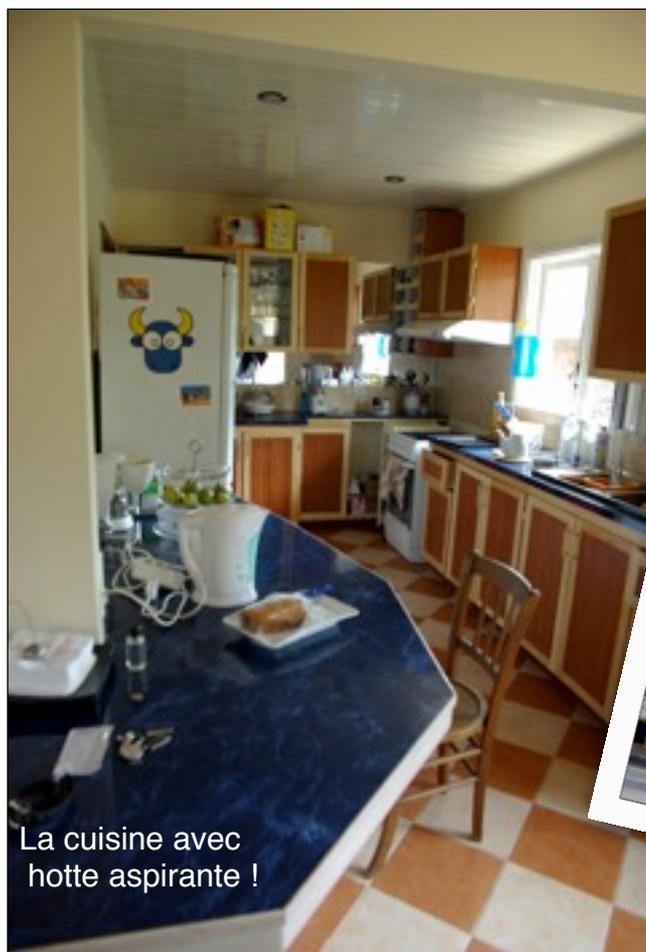
quartier a entendu les échanges et est venu s'inquiéter de la situation. Il a copieusement réprimandé les ouvriers et s'est attelé à la réparation des dégâts. À 22h30 tout est remis en ordre. C'est un homme efficace et sérieux. Bref, nous aurons de l'eau ce week-end.

Pour la fin du séjour, rien de particulier n'est à signaler. Aude et les enfants ont embarqué le 27 juin pour la France. Léo, en arrivant à Paris a remercié Aude pour l'avoir ramené en France. Elle a eu un léger temps d'adaptation pour comprendre que tout fonctionne parfaitement en France. Elle récupère la voiture en plaques rouges TT (transit temporaire) en un temps record. Tous les papiers sont prêts. C'est un vrai bonheur.

Hervé devra attendre le 10 juillet pour savourer les joies de la métropole. Son retour a été un peu plus mouvementé. Son avion a quitté Addis-Abeba avec 5 heures de retard, la navette Air France a mis 2 heures pour assurer la liaison Roissy - Orly et il a pu finalement embarquer, sur liste d'attente, sur le vol de 14h55 à destination de Biarritz.

C'est ainsi que s'achève notre première année en Éthiopie. Ce fut riche en tracas quotidiens et en découvertes merveilleuses. Très franchement, nous espérons que le prochain opus sera plus calme !

*Fin du premier épisode*



La cuisine avec hotte aspirante !

